

DEL N°07-04/2022-02 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

En application des dispositions codifiées aux articles L1612-12 et L2131-31 du Code Général des Collectivités Territoriales relatives au vote du compte administratif,

Après en avoir désigné Madame Martine BOURDIN comme Présidente de séance et ce conformément aux dispositions des articles L2121-14 et L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la désignation d'un Président de séance autre que le Président du CCAS pour présider au vote du compte administratif,

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2021, tel qu'il lui a été présenté et ce conformément au tableau synthétique ci-dessous :

RUBRIQUES	2021		
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DÉPENSES			
* EXERCICE N (A)	-	19 646,45 €	19 646,45 €
* RESULTAT REPORTE N-1	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	-	19 646,45 €	19 646,45 €
RECETTES			
* EXERCICE N (A1)	450,30 €	20 000,00 €	20 450,30 €
* RESULTAT REPORTE N-1	6 772,46 €	8 548,63 €	15 321,09 €
SOUS TOTAL (B1)	7 222,76 €	28 548,63 €	35 771,39 €
RÉSULTATS			
* EXERCICE N (A1-A)	450,30 €	353,35 €	803,65 €
* GLOBAL DE CLÔTURE (B1-B)	7 222,76 €	8 901,98 €	16 124,74 €

Pour extrait certifié conforme,



Pour le Président et par délégation
la vice-présidente du CCAS,
Martine BOURDIN



Délibération rendue exécutoire
Par sa transmission en Préfecture le 19/4/22

Et sa publication le 19/4/22
Pour le Président et par délégation
la vice-présidente du CCAS,
Martine BOURDIN



DEPARTEMENT INDRE-ET-LOIRE (37)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE
SÉANCE DU 7 AVRIL 2022

Date de convocation :
11/03/2022
Date d'envoi :
17/03/2022

L'an deux mil vingt-deux, le 7 avril 18 h le conseil d'administration du Centre Communal Action Sociale de LUYNES dûment convoqué, s'est réuni, dans la Salle de réunion du deuxième étage de l'Hôtel de Ville de LUYNES, sous la présidence de Madame Martine BOURDIN, vice-présidente du CCAS.

Nombre de conseillers
En exercice : 09
Présents : 06
Absents : 03
Pouvoirs : 01
Votants : 07

Elus du CCAS :

Mesdames Martine BOURDIN, Lyn FAIPOUX, Christine MENORET et
Monsieur Jean-Marc CHATEAU

Membres de la Société Civile :

Mesdames Colette MAILLET et Monsieur Erick MORCHOISNE.

Absents excusés :

Monsieur Bertrand RITOURET
Madame Alda ROUMAGNOU
Madame Claudine PINGUET

Excusé avait donné pouvoir :

Madame Claudine PINGUET a donné pouvoir à Madame Colette MAILLET.

Secrétaire de séance :

Madame Christine MENORET.

XXXXXXXXXXXX